



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

directeurs d'école

Question écrite n° 121933

## Texte de la question

M. Gérard Voisin souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la nécessité d'aboutir rapidement à la mise en place d'un statut des directeurs d'écoles. Le protocole du 10 mai 2006 a permis de mettre fin en grande partie au mouvement de grève administrative dans lequel étaient engagés depuis plusieurs années les directeurs d'écoles. Toutefois, il ne répond pas à l'une de leurs principales revendications qui est la reconnaissance légale de leurs responsabilités et de leur rôle au sein des établissements. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir l'informer de l'état des travaux du groupe de travail qu'il a mis en place sur ce problème et des perspectives de création de ce statut.

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérard Voisin](#)

**Circonscription :** Saône-et-Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 121933

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire : personnel

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3489